

# LA LETTRE DE GALLY MAULDRE



#23 - Automne 2024

**PRÉSERVER NOS  
RESSOURCES**

**RÉSIDENCE  
LAB'BAROQUE AVEC LE  
CMBV**

**80<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE  
DE LA LIBÉRATION**

### Votre opinion compte !

La Communauté de communes Gally Mauldre, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France, réalise une étude sur vos habitudes d'achat sur le territoire et en dehors.

Vos réponses nous aideront à mieux comprendre vos préférences, à identifier les améliorations nécessaires et à soutenir les commerces locaux.

Que vous soyez un habitant fidèle ou un nouveau venu, votre voix est précieuse !

**Le questionnaire est accessible jusqu'au 31 octobre grâce au QR code ci-contre. Merci pour votre participation.**



### Semaine Bleue dédiée aux aînés

Dans le cadre de la Semaine nationale des personnes âgées et retraitées, la Semaine Bleue qui se déroule du 30 septembre au 6 octobre, le service des Affaires sociales de la Communauté de communes Gally Mauldre propose aux plus de 60 ans des ateliers et des conférences à Mareil-sur-Mauldre :

#### • « Séniors ? Et Alors ! »

Mardi 1<sup>er</sup> octobre de 14h30 à 17h

Une conférence sur les thèmes de l'alimentation, le sommeil, l'isolement, l'activité physique par l'équipe de prévention de l'association ALDS. Des associations locales peuvent être présentes, comme les associations sportives.

#### • « Bien chez soi – les clés d'un logement confortable »

Jeudi 3 octobre de 14h30 à 16h : séance introductive  
Vous êtes à la recherche de moyens pour rendre votre domicile plus confortable et plus sûr afin de profiter pleinement de votre retraite ? Participez à notre atelier convivial pour découvrir des conseils et astuces d'un ergothérapeute pour adapter votre logement et faciliter votre quotidien !

Cet atelier vous donnera toutes les cartes en mains. Gestes et postures, accessoires innovants, aménagements du logement et financements mobilisables vous seront présentés.

L'atelier « Bien chez soi » se compose d'une conférence introductive d'1h30, suivie de 5 séances de 2h chacune, qui abordent les différentes parties de votre logement, ainsi que la notion d'habitat durable en lien avec votre santé.

**Renseignements et inscriptions auprès d'Eloïse Martin au 01 82 86 01 75 ou au 06 58 07 20 54 ou à l'adresse [e.martin@cc-gallymauldre.fr](mailto:e.martin@cc-gallymauldre.fr) avant le 26/09.**

### Nouvelle permanence UFC Que Choisir

À compter du 11 septembre, les bénévoles de l'association vous reçoivent sur rendez-vous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis de chaque mois de 14h30 à 17h à la Mairie de Feucherolles.

Vous y trouverez conseils et accompagnement dans le traitement des litiges pouvant vous opposer à des professionnels de la vie économique : artisans, sites Internet, banques, assurances, commerçants...

Prise de rendez-vous :

- Sur le site de l'association : <https://laboucle.ufcquechoisir.fr>
- Par téléphone au 06 08 90 20 16

L'association propose également des permanences à la Maison des associations de Saint-Nom-la-Bretèche le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 14h à 17h.

Prise de rendez-vous au 01 39 53 23 69

### Analyse des besoins sociaux : phase 3

Suite au diagnostic et à l'enquête auprès de la population, 3 groupes de travail, constitués d'élus, d'agents, de partenaires et d'habitants se sont réunis pour élaborer une stratégie et des fiches actions détaillées afin de répondre aux préoccupations et aux besoins exprimés sur le territoire.

Le plan d'action mis en œuvre comprend 4 axes :

- Améliorer la visibilité et faciliter l'accès aux services,
- Faciliter l'accès aux droits et diversifier les mobilités,
- Accompagner les parents et soutenir la parentalité,
- Développer la coordination intercommunale et construire un projet commun.

**Retrouvez sur le site de l'intercommunalité [cc-gallymauldre.fr](http://cc-gallymauldre.fr) l'ensemble des informations sur l'analyse des besoins sociaux.**



Andelu, Bazemont, Chavenay,  
Crespières, Davron,  
Feucherolles, Herbeville,  
Mareil-sur-Mauldre, Maule,  
Montainville,  
Saint-Nom-la-Bretèche

**Magazine intercommunal de la  
Communauté de communes  
Gally Mauldre**



**Édition #23 - Automne 2024**

Tirage : 11 200 exemplaires  
Dépôt légal : septembre 2024  
ISSN 2497-9031

**Directeur de la publication :**  
Patrick Loisel



**Rédaction :**

Eléna N'Guessan,  
Commission communication

**Conception et réalisation :**  
Service communication



**Photos :**

Service communication, Martin Roux



**Impression :**

Desbouis Grésil  
Z.I. du Bac d'Ablon - 10-12 rue Mercure  
91230 Montgeron  
Tél. : 01 69 83 44 66



**Siège social :**

Mairie de Feucherolles  
Grande Rue - 78810 Feucherolles  
Tél. : 01 86 36 01 51  
ccgm@cc-gallymauldre.fr

Du lundi au vendredi :  
9h-12h et 14h-17h  
Samedi : 9h-12h (Pôle urbanisme  
uniquement)

www.cc-gallymauldre.fr



« **C**hers habitants du territoire de Gally Mauldre,

Communiquer est pour vos élus un aspect essentiel de leur mandat et une information de qualité vous permet de « vivre » les évolutions de notre territoire.

Avec cette 23<sup>e</sup> édition de *La Lettre de Gally Mauldre*, vous allez découvrir un tout nouveau magazine. Avec les élus de la Commission communication que je préside et l'équipe administrative de la Communauté de communes, nous avons souhaité moderniser et rendre plus accessible ce support qui nous rapproche et qui, quatre fois par an, vous donne les informations sur la vie et les actions de notre intercommunalité.

Depuis le printemps 2024, la Communauté de communes a mis en ligne un nouveau site Internet. Il a été pensé pour vous donner accès de manière plus intuitive aux informations dont vous avez besoin au quotidien : urbanisme, gestion des déchets, environnement, vie économique, centres de loisirs, services pour les seniors... et pour vous informer sur les projets d'aménagement à l'échelle de l'intercommunalité. Vous y trouverez aussi

les actualités et les événements de chacune des 11 communes du territoire.

***De nouveaux supports de communication pour rendre l'intercommunalité plus proche de votre quotidien***

En 2024 a débuté la mutualisation du service communication. Ainsi, moyennant une participation financière, les communes ne disposant pas d'un service communication ou souhaitant être aidées peuvent être soutenues. À ce jour, deux communes bénéficient de ce service de la Communauté de communes pour mener à bien leurs opérations de communication, une troisième ville devrait prochainement les rejoindre dans cette mutualisation.

Au nom de tous les membres de la commission que je préside, je vous souhaite une bonne lecture de votre nouveau magazine qui je l'espère, répondra à vos attentes et vous invite à vous inscrire pour recevoir notre communication électronique (news-letter).

**Gilles STUDNIA**  
**1<sup>er</sup> Vice-président**

*En charge du développement de la stratégie de communication intercommunale  
Maire de Saint-Nom-la-Bretèche*



## TRIER, COMPOSTER, RÉUTILISER... Ou comment préserver nos ressources

*Au quotidien, chacun agit pour l'environnement grâce à des gestes simples déjà ancrés dans nos habitudes. La principale source d'économie vertueuse, pour l'environnement et pour nous, est de limiter nos déchets et de valoriser au maximum ceux qui peuvent l'être. Le tri sélectif, le compostage, la réparation ou le réemploi sont autant de possibilités de ne pas se laisser déborder par nos déchets et surtout de les rendre très utiles !*

### Produire son propre compost

Adopter un composteur permet de réduire le contenu de la poubelle d'ordures ménagères et de réutiliser tout ce qui provient de l'entretien du jardin. Environ 40% du contenu de la

poubelle d'ordures ménagères (épluchures, certains restes alimentaires) peut être composté.

En ajoutant les déchets verts issus des tontes et petites tailles, l'ensemble se

transformera en un compost très utile au jardin.

Au cours d'un cycle de décomposition naturel, bactéries, champignons, vers de terre et compagnie transforment vos déchets en un fertilisant en seulement quelques mois.

Choisir l'emplacement de votre composteur est primordial ! Odeurs, présence de nuisibles, accessibilité, préparation du sol... sont des paramètres qui conditionneront la facilité d'usage au quotidien.

Vous pouvez vous référer à de nombreux sites de conseils tels que [www.mon-composteur.com](http://www.mon-composteur.com) ou [soutenirlecologie.fr](http://soutenirlecologie.fr)

Quelques règles très simples sont à suivre pour réaliser le compostage : elles sont à votre disposition dans le Guide du compostage sur le site de la Communauté de communes Gally Mauldre, rubrique Déchets.

### Devenez ambassadeur du tri !

Et participez activement à la réduction des déchets sur le territoire

La Communauté de communes propose un poste, en service civique, pour mener à bien des actions en faveur du tri sélectif sur le territoire. Missions du poste : proposer différentes actions de sensibilisation, de contrôle et la mise en œuvre d'animations. Vivez une expérience unique de 10 mois sur un territoire rural préservé.

Pour en savoir plus et candidater : [www.cc-gallymauldre.fr](http://www.cc-gallymauldre.fr) rubrique Emploi



## Donner une seconde vie aux objets

L'association *La Vitrine du développement durable* organise, dans plusieurs villes du territoire, des Répar'Café. Apportez vos objets défectueux ou en panne et les bénévoles tenteront de leur redonner vie.

Si vous êtes bricoleur, vous pouvez rejoindre l'équipe.

L'association propose également des ateliers Permacouture où les bénévoles vous proposent de partager des savoirs pour personnaliser, retoucher, réparer des vêtements, vous initier au tricot, à la broderie...

Toutes les dates sont disponibles sur la page Facebook de *La Vitrine du développement durable* et sur le site : [lavitrinedudeveloppementdurable.org](http://lavitrinedudeveloppementdurable.org)

## Trier ses déchets

Dans le cadre de l'extension des consignes de tri, projet national en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, et grâce à la modernisation du centre de tri du SIDOMPE, le geste de tri est simplifié et tous les emballages peuvent être revalorisés.

Les objectifs sont de diminuer la quantité de déchets ménagers (exclusion des emballages et des éléments organiques) et à terme, recycler 100% des plastiques.

Un cycle plus vertueux qui limite la pollution et permet de réutiliser la majorité des déchets.

Visitez le site de SIDOMPE pour une immersion dans l'univers des déchets !

## Votre bac jaune est cassé ou trop petit ?

Vous pouvez en demander un nouveau :

- Si vous habitez Feucherolles, Chavenay, Mareil-sur-Mauldre, Saint-Nom-la-Bretèche : vous devez en faire la demande directement auprès de votre Mairie
- Pour les autres communes : rendez-vous sur le site du SIEED [www.sieed.fr](http://www.sieed.fr)

## Campagnes de distribution des composteurs



Avec deux campagnes annuelles permettant aux habitants de la Communauté de communes Gally Mauldre d'acquérir un composteur à un prix attractif, ce sont aujourd'hui plus de 1 000 foyers qui réduisent leurs déchets ménagers et disposent, pour le jardin, d'un amendement organique riche et gratuit !

Cette action s'inscrit dans le cadre de la loi du 10 février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire qui précise que les collectivités doivent proposer à

leurs habitants une solution leur permettant de trier leurs déchets biodégradables. La Communauté de communes Gally Mauldre a fait le choix de promouvoir le compostage individuel en proposant ces composteurs aux habitants du territoire.

Cette initiative s'inscrit également dans le cadre des actions proposées par le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la collectivité et répond à une volonté de promouvoir une démarche environnementale.



## De nouvelles bornes enterrées pour le verre

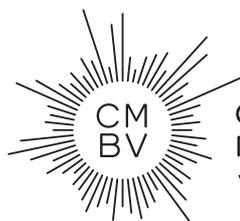
La Communauté de communes Gally Mauldre a financé l'installation de deux bornes enterrées pour la collecte du verre à Mareil-sur-Mauldre. Disponibles sur le parking de la gare, elles s'intègrent qualitativement dans le paysage et elles permettent de réduire les nuisances dues au bruit, aux odeurs et aux nuisibles.



© Martin Roux

## Résidence Lab'baroque

### Une mise à l'honneur de la musique instrumentale



CENTRE DE  
MUSIQUE BAROQUE  
Versailles

En partenariat avec le Centre de musique baroque de Versailles, la Communauté de communes Gally Mauldre accueillera au sein de quatre communes du territoire la résidence artistique de Gabrielle Rubio, dans le cadre de *Lab'baroque*, un programme d'accompagnement du CMBV destiné aux artistes émergents de la musique baroque française.

Flûtiste soliste et d'orchestre, ainsi que théorbiste dans de nombreux ensembles professionnels, Gabrielle Rubio proposera trois programmes sur la saison 2024/2025.

Le projet donne à l'artiste l'opportunité d'expérimenter de nouvelles formes de spectacle, d'explorer un répertoire et d'affirmer ses envies artistiques.

#### Actions culturelles et concerts

Les résidences seront composées de sessions de répétitions accueillies dans les communes du territoire, d'actions culturelles à destination du jeune public et de concerts ouverts

à tous. Les programmes mettront en lumière des compositeurs français, feront découvrir la transcription ou proposeront une nouvelle lecture des œuvres grâce à la présence de la danse contemporaine.

Cette résidence met à l'honneur la musique instrumentale, à travers la musique de flûtistes et compositeurs baroques français tels que La Barre, Blavet, Hotteterre dit « le Romain » et Bodin de Boismortier.

C'est une esthétique de l'intime, du tendre et du sensible que Gabrielle Rubio donne à entendre.

### Premier rendez-vous de la résidence

Du 14 au 17 octobre, la ville de Crespières accueille le premier programme avec des temps dédiés aux élèves de la grande section de maternelle au CM2 et un concert gratuit ouvert au public le jeudi 17 octobre à 19h30 à l'Église Saint-Martin.

Un avant-concert est proposé aux entreprises et aux acteurs économiques du territoire, dès 18h au Presbytère.

Sur réservation à l'adresse [invitation@cmbv.com](mailto:invitation@cmbv.com) ou au 01 39 20 78 10



Mécénat

Le programme *Lab'baroque*, porté par le Centre de musique baroque de Versailles, est soutenu par la Caisse des Dépôts, mécène principal.

# 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération

## L'arrivée des troupes sur notre territoire

*Revivez la Libération du secteur de la Mauldre du 18 au 26 août 1944, grâce à l'association ACIME et Bruno Renoult, historien de la région.*

### Le passage de la Seine

Dès le 18, les Américains atteignent la Seine qu'ils franchissent le 19 à Mantes et à Rosny-sur-Seine. Ils atteignent Maule le 19 et poussent jusqu'aux Alluets-le-Roi où ils rencontrent de la résistance et doivent se replier sur Maule. Les Alluets, Bazemont et Herbeville, réoccupés par les Allemands, sont évacués par les habitants qui craignent des représailles.

Du 18 au 25, des groupes de combat allemands sont constitués et dirigés sur Rambouillet, Montfort l'Amaury, Houdan, Mantes, Maule, Bonnières. Mission : barrer la route de Paris sur les RN 12 et 13 et repousser les Américains sur la Seine à Mantes.

Pour les habitants qui avaient cru pouvoir fêter la Libération, le retour offensif des Allemands sème la consternation.

### Six habitants exécutés à Crespières

Le 18, Christian Poullart et Maurice Cayen, du groupe de résistants de Mareil-sur-Mauldre, sont appréhendés par des soldats allemands. Dans leur repli en direction de Saint-Nom-la-Bretèche, ils les enferment à Crespières dans le garage d'Edouard Bernay, mécanicien. Ils arrêtent ensuite Pierre Rault et Roland Mousset. Quelques minutes plus tard, ils s'emparent de la bicyclette de René Gervais qui, manifestant son mécontentement, est arrêté à son tour. Vers 18h, les cinq hommes sont exécutés dans le parc du château de Crespières. Maurice Gourvennec, qui se rendait à Paris, est exécuté rue des Grands Trous à Crespières.

### Libération de la rive gauche

Le 19, le commandant Schweitzer déclenche l'insurrection dans son secteur : édifices publics et nœuds de communication occupés, barricades dressées. Les combats s'engagent.

Le 20, le repli des Allemands prend le caractère d'une débâcle. Le 22, les



services administratifs allemands de Saint-Germain et de Maisons-Laffitte sont évacués. Le 26, toute la zone comprise sur la rive gauche de la Seine entre Vernouillet et Rueil est libérée.

La région d'Ecqueville, atteinte le 19 par deux patrouilles motorisées américaines, est réoccupée le 21 par les Allemands. Les Américains se replient sur Epône, Beynes et Montfort. Au cours de l'action, le maire de Flins est tué à son poste.

Les Américains hésitent à foncer sur Versailles et Paris. Ils s'arrêtent sur la Mauldre.

### L'arrivée des Américains à Versailles

Les Allemands occupent encore la forêt de Marly, Saint-Nom-la-Bretèche, les Clayes, Bois d'Arcy, Trappes, Voisins-le-Bretonneux, Toussus-le-Noble, le plateau de Saclay et Villejust.

Le 24, des combats ont lieu à Saclay, Jouy, vers Palaiseau et Vélizy-Villacoublay. Ces localités sont occupées dans l'après-midi par des éléments de l'armée Leclerc. Plaisir, Chavenay et les Clayes sont libérées sans combat. Vers 11h, le 24, les Allemands placent des blindés et des pièces anti-chars dans les grandes artères de Versailles. À 16h, les Allemands tirent de partout. L'Hôtel de Ville est mitraillé, il y a des morts et des blessés. À 19h, les dernières unités allemandes refluent de Paris.

Le 24 août, les Allemands décrochent

et se replient en direction de Saint-Germain. Pendant la nuit du 24 au 25, le canon tonne jusqu'à 3h du matin.

Le 25, alors que le 106<sup>e</sup> Cavalry du colonel Wilson assurait la sécurité du XV<sup>e</sup> Corps US entre Epône et Monfort, la 5<sup>e</sup> Division blindée du Major-General Olivier, avec le Combat Command R (CCR) du colonel Anderson, attaque par le Sud pour encercler les forces allemandes entre Mézières et Poissy.

Le CCR traverse la Mauldre à Beynes à 9h, attaque et emporte Crespières vers midi. Puis il accroche les Allemands dans les bois au nord de la localité.

### La bataille du Vexin

Le 25 au matin, des FFI commandés par le capitaine Vilain prennent possession des édifices publics. À 10h, les premiers éléments de la 2<sup>e</sup> DB entrent dans Versailles avec le colonel Remy à leur tête. Il ne reste alors que quelques points de résistance vers Meudon et Villacoublay.

Le 26, la contre-attaque américaine de la 5<sup>e</sup> division blindée libère définitivement le secteur d'Aubergenville, Les Mureaux et Poissy. Meulan et la rive droite résistent jusqu'au 29 : c'est la bataille du Vexin qui fit en une semaine 250 morts américains, une centaine de civils et 700 allemands.

**Extraits de Musée de la Résistance en ligne, et de Yvelines Combats 1944 de Bruno Renoult**



5<sup>ème</sup> ÉDITION DES  
**RENCONTRES ÉCONOMIQUES**  
pour les professionnels de la CC Gally Mauldre

**LUNDI 7 OCTOBRE 2024 DE 9H30 À 13H**

Au Golf de Feucherolles - Gratuit sur inscription

**Conférences et espaces rencontres avec les  
professionnels du territoire**

Inscription obligatoire à l'adresse : [rencontres.eco@cc-gallymauldre.fr](mailto:rencontres.eco@cc-gallymauldre.fr)